



**Lausanne-Morges**  
Est Lausannois

# GUIDE DE BONNES PRATIQUES PAYSAGERES



ANNEXE A L'ETUDE STRATEGIQUE D'EVOLUTION DU PAYSAGE  
DE L'EST LAUSANNOIS

NOVEMBRE 2016



# Sommaire

## **INTRODUCTION**

### **FICHES DE BONNES PRATIQUES**

Point de vue et belvédère	01
Espace ouvert emblématique	02
Perméabilité et quotient de verdure	03
Végétation indigène	04
Axe de mobilité urbain structurant	05
Entrée d'agglomération	06
Relation entre urbanisation et espaces ouverts	07
Gestion et entretien	08
Fonds intercommunal pour le paysage	09
Communication et sensibilisation	10

### **SOURCES DES ILLUSTRATIONS**

# Introduction

Ce guide de bonnes pratiques constitue une annexe à l'étude stratégique d'évolution du paysage de l'Est lausannois, proposant une approche complémentaire au concept de valorisation paysagère.

Il se décline en une dizaine de fiches thématiques dans lesquelles sont proposées des pistes de mise en oeuvre pour le maintien à long terme d'un paysage attractif. Ces fiches répondent aussi bien aux orientations stratégiques à incidence spatiale (fiches 01 à 07) que de mise en oeuvre (fiches 08 à 10).

Afin de correspondre au mieux aux préoccupations intercommunales, le contenu de cette annexe a été établi en partenariat avec les communes du SDEL.

## Objectif

Le guide des bonnes pratiques paysagères constitue un outil de travail opportun à :

- \* la sensibilisation des acteurs du territoire à certaines thématiques paysagères;
- \* la proposition de nouvelles pistes de réflexion pour la mise en oeuvre de la stratégie paysage.

## Structure des fiches

Les dix fiches sont généralement structurées en 4 sections :

- \* *"images de références"*, pour illustrer quelques exemples de bonnes pratiques;
- \* *"contexte et enjeux"*, pour comprendre les dynamiques territoriales et asseoir les intentions paysagères émises;
- \* *"pratiques à encourager"*, pour esquisser des pistes d'interventions territoriales favorables à une évolution qualifiée du paysage de l'Est lausannois;
- \* *"pour en savoir plus"*, pour offrir une petite sélection bibliographique favorable à un approfondissement de la matière.

## Public cible

Les pratiques à encourager peuvent aussi bien se concrétiser sur des bienfonds publics que privés. Pour ce deuxième cas de figure, les fiches proposent aux communes quelques leviers d'action pour encourager les propriétaires à agir en faveur du paysage.

## Statut du document

Cette annexe ne constitue pas un engagement des parties signataires de la présente étude et est, par conséquent, non contraignante. Elle constitue un outil d'aide à la mise en oeuvre de projets paysagers.

Guide des bonnes pratiques paysagères

**FICHE 01**

### Points de vue et belvédères

**Contexte et enjeux**

Le contexte topographique et géographique du SDEL offre une diversité exceptionnelle sur le grand paysage. Les Alpes, les Alpes et les vignobles en forment les éléments indissociables de cette région, à l'origine de sa situation privilégiée et de son cadre de vie. Les spécificités paysagères de ce territoire sont ainsi favorables à son rayonnement et à son attrait touristique.

Dans ce cadre, les points de vue doivent mettre en scène les éléments à forte valeur paysagère. Certains de ces belvédères sont aménagés, alors que d'autres mériteraient encore d'être réalisés. L'aménagement des points de vue par des installations qui invitent à la lecture du paysage semble pertinente pour un complément à l'offre touristique mais également pour sensibiliser le public à son environnement.

**Pratiques à encourager**

- \* Préserver les points de vue remarquables compris dans le tissu bâti
- \* Améliorer l'accessibilité et la visibilité des belvédères
- \* Mettre en réseau les points de vue spectaculaires par la création de balades thématiques
- \* Aménager les points de vue et évaluer les possibilités quant à la création d'observatoires emblématiques, à forte valeur touristique
- \* Créer et renforcer la documentation des points de vue, en explorant par ex. les possibilités offertes par les applications de réalité augmentée ou la mise en place de structures didactiques

**Pour en savoir plus**

- FICHE 02
- FICHE 03
- FICHE 04
- FICHE 05
- FICHE 06
- FICHE 07

Fiches en lien avec les orientations stratégiques spatiales

Guide des bonnes pratiques paysagères

**FICHE 08**

### Gestion et entretien des espaces publics

**Contexte et enjeux**

L'entretien des espaces publics implique des dépenses régulières pour les communes, en vue du maintien d'un cadre de vie sûr et de qualité à leurs habitants. Les espaces publics se caractérisent par des valeurs d'image et d'usage importantes qui n'est essentiel de considérer en termes d'attrait territorial. Espace de mobilité, de détente et loisir, à dominance minérale ou végétale, nécessite tout des gestions et entretiens concertés et complémentaires, entre pratiques interactives et extensives. Les modes de gestions étant largement conditionnés par les pratiques des usagers et le contexte urbanistique ou naturel. La gestion de ces espaces doit être adaptée aux attentes de la population et à l'évolution de notre société. L'articulation des mutations de l'espace public, pour des espaces publics moins gourmand en entretien et en énergie se dessine comme un enjeu pour l'espace urbain de demain. Il s'agit par ce biais d'expérimenter et de mettre sur pieds des pratiques exemplaires pour à long terme espérer réduire les

**Pratiques à encourager**

- \* Anticiper le vieillissement des installations des espaces ouverts : parcs, places de jeux, parcours V&A et mobilier urbain
- \* Intégrer à tout nouveau projet d'espace public, une estimation des coûts d'entretien annuels
- \* Viser une efficacité énergétique de l'espace public, en évaluant les possibles options en termes d'éclairage public (LED, détecteur de mouvement, lampadaires solaires, etc.) ou de production énergétique
- \* Généraliser un entretien différencié des espaces verts publics
- \* Organiser un programme de formation continue intercommunal pour le personnel chargé de l'entretien des espaces verts : visites, échanges d'expériences, exemples de bonnes pratiques, etc.
- \* Explorer les potentialités offerts par les autorisations pour l'entretien de l'espace public par des tiers, avec le développement de plantage par ex. (Cf. Lausanne)

**Pour en savoir plus**

- FICHE 09
- FICHE 10

Fiches en lien avec les orientations stratégiques de mise en oeuvre

# Point de vue et belvédère

**FICHE 01**


The elastic perspective, Barendrecht



Sohlbergplassen, Atnasjön



Tour de Sauvabelin, Lausanne

## Contexte et enjeux

Le contexte topographique et géographique du SDEL offre une ouverture exceptionnelle sur le grand paysage.

Le Lac, les Alpes et les vignobles en terrasses sont des éléments indissociables de cette région, à l'origine de sa situation privilégiée, et de son cadre de vie.

Les spécificités paysagères de ce territoire sont ainsi favorables à son rayonnement et à son attrait touristique.

Dans ce cadre, les points de vue deviennent des sites précieux, permettant de mettre en scène les éléments à forte valeur paysagère. Certains de ces belvédères sont aménagés, alors que d'autres mériteraient encore d'être valorisés.

L'aménagement des points de vue par des installations qui invitent à la contemplation du paysage, semble pertinent en complément à l'offre touristique, mais également en termes de sensibilisation du public à son environnement.

## Pratiques à encourager

- \* Préserver les points de vue remarquables compris dans le tissu bâti
- \* Améliorer l'accessibilité et la visibilité des belvédères par la mise en réseau des points de vue spectaculaires (création de balades thématiques)
- \* Evaluer les possibilités quant à la création d'observatoires emblématiques, à forte valeur touristique
- \* En prémisses de l'aménagement durable des points de vue et belvédères, envisager le déroulement d'une manifestation estivale permettant de tester des installations paysagères provisoires mettant en scène le grand paysage
- \* Communiquer en explorant par ex. les possibilités offertes par les applications de réalité augmentée ou la mise en place de structures didactiques, afin d'expliciter l'évolution du grand paysage et de l'urbanisation à la population

## Pour en savoir plus

National tourist routes in Norway, 2014. The 18 tourist routes [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur <http://www.nasjonaleturistveger.no/en>

Espazium, Tracé, 2015. Rouge, moderne, urbaine – Bienne est maintenant incluse dans l'application Swiss Squares [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur <https://www.espazium.ch/>

# Espace ouvert emblématique

**FICHE** 02


Parc du Languedoc, Lausanne



Observatoire du Châtelard, Lutry



Casino de Montbenon, Lausanne

## Contexte et enjeux

Les espaces ouverts emblématiques offrent des respirations dans le tissu bâti, proposant aussi bien des ouvertures sur le grand paysage qu'un jalon sur l'histoire d'un lieu. A l'origine d'un fort caractère identitaire, les vignobles "reliques" et les éléments patrimoniaux inscrits au sein de dégagements paysagers suscitent un attachement auprès de la population.

Ils constituent des marqueurs territoriaux, sources de qualité du cadre de vie.

De Lausanne à Lutry, vignes et éléments patrimoniaux ponctuent le paysage avant de s'ouvrir sur les vignobles en terrasses de Lavaux, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Par leur proximité immédiate avec l'urbanisation, ces espaces peuvent faire l'objet de sollicitations multiples, les rendant vulnérables lors de valorisations foncières.

Ainsi, une attention particulière est à porter en vue de pérenniser à long terme les espaces emblématiques reconnaissables à l'échelle intercommunale.

## Pratiques à encourager

- \* Protéger durablement les espaces ouverts emblématiques (modification éventuelle de l'affectation)
- \* Maintenir / rechercher une accessibilité physique aux espaces ouverts emblématiques
- \* Accroître la valeur de contemplation de ces espaces par la réalisation de petits aménagements, tels que bancs bien orientés, observatoires ou cheminements
- \* Explorer les synergies entre la pérennisation de ces lieux emblématiques et la création de nouveaux espaces publics
- \* Maintenir à long terme l'attrait des sites à valeur patrimoniale par un renouvellement de l'offre culturelle ou commerciale (adéquation de l'offre avec les attentes de la société)

## Pour en savoir plus

Agence Parcs Canada, 2013. Lieux patrimoniaux du Canada - Nouvelle vocation, nouvelle vie : la réhabilitation de lieux patrimoniaux de Toronto [en ligne]. 10.06.2004. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.historicplaces.ca/fr>

# Perméabilité et quotient de verdure

**FICHE** 03


Parking enherbé, Laveyron



Noue paysagère, Merdrignac



Place semi-perméable, Lausanne

## Contexte et enjeux

La loi et l'ordonnance fédérales sur la protection des eaux (LEaux/ OEaux), prescrivent que les eaux non polluées doivent, autant que possible, être infiltrées dans le sol.

En milieu urbanisé, la perméabilité des sols joue un rôle majeur pour la gestion des eaux claires, ainsi que pour la diversité de la flore et de la faune.

En fonction du contexte, différents types de revêtements perméables peuvent être utilisés, tout en recherchant une compatibilité entre matérialité et vocations spatiales.

Associé à la perméabilité des sols, le quotient de verdure s'esquisse comme une piste intéressante pour le maintien à long terme du caractère verdoyant de l'Est lausannois et de son attrait pour la population.

Ce quotient correspond ainsi au rapport entre la surface totale de la parcelle et les surfaces vertes et perméables (enherbées, plantées et/ou arborisées).

Un ratio de pleine terre peut également être préconisé dans les planifications, afin de garantir la présence d'arborisation et de végétation structurante.

## Pratiques à encourager

- \* Intégrer les notions de perméabilité des sols et de quotient de verdure dans les documents de planification communaux et localisés, ainsi que dans les règlements (considérer les droits à bâtir en sous-sol)
- \* En milieu fortement minéralisé, promouvoir une perméabilisation des sols grâce à la réalisation de projets paysagers
- \* Lors de projets urbains, veiller à l'intégration systématique des problématiques liées à la gestion des eaux claires (rétention, infiltration, etc.)
- \* Chercher à limiter les emprises au sol des accès et aires de stationnement
- \* Opter pour des revêtements perméables, qui soient appropriés au contexte et aux vocations spatiales

## Pour en savoir plus

Ville de Neuchâtel, 2004. Guide Nature en ville: les revêtements perméables - Conseils pour la réalisation et l'entretien [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.urbanisme-neuchatel.ch>

Agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse, 2014. Osons désimpermeabiliser les sols! Des collectivités s'engagent [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.eaurmc.fr>

# Végétation indigène

**FICHE** 04


Alignement de tilleuls, Pully



Haie de hêtres, Aubanges



Prairie maigre, Lausanne

## Contexte et enjeux

Le végétal joue un rôle déterminant dans la typicité d'un lieu et son ambiance. Au fil des saisons, les volumes, couleurs et espèces influencent les perceptions de l'environnement.

Une végétation omniprésente caractérise le paysage de l'Est lausannois. A la fois identitaire et garante de la qualité du cadre de vie, elle s'exprime spatialement de multiples manières. Le choix des essences s'avère ainsi primordial pour le maintien et l'amélioration des qualités de ce territoire.

La végétation indigène allie en ce sens

des aspects paysagers avec des fonctions écologiques très intéressantes. Les espèces indigènes amènent, dans un jardin ou un parc, une grande diversité, tout en offrant nourriture et refuge à la faune locale.

Dans le tissu urbain, le renouvellement en faveur de ce type de végétation contribue à la densification du maillage écologique et à la richesse du paysage.

Adaptée aux conditions locales, cette végétation est généralement plus résistante aux maladies et son entretien souvent plus extensif, donc moins coûteux.

## Pratiques à encourager

- \* Intégrer la notion de végétation indigène dans les documents de planification communaux et localisés
- \* Eviter les espèces invasives dans les espaces ouverts, au profit d'essences indigènes vernaculaires ou nourricières
- \* Inciter le renouvellement des plantations en limite de propriété en faveur d'espèces indigènes (haie vive, charme, hêtre, etc.)
- \* Pratiquer une gestion différenciée des espaces verts, favorable au développement d'une végétation indigène, adaptée à la localisation et aux usages

## Pour en savoir plus

Détraz-Méroz, J., Koller, N., Zaric, N., 2002. Guide des buissons et arbres, des haies et lisières - Identification et entretien. Lausanne : Ed. SRVA

Energie-environnement, 2014. Charte des jardins [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur <http://www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins>

# Axe de mobilité urbain structurant

**FICHE** 05


Ilot central planté, Pully



Multimodalité en sites propres, Ecublens



Espace partagé, Köniz

## Contexte et enjeux

Les axes structurants de mobilité urbaine relient et irriguent le territoire.

Généralement parallèles au lac en raison d'une topographie plus favorable, ces axes participent à l'organisation spatiale de l'Est lausannois, tout en offrant selon les configurations, des ouvertures visuelles appréciées sur le grand paysage.

Leur profil est généralement dicté par des critères fonctionnels et sécuritaires, pour lesquels l'expérience de l'utilisateur non motorisé ne compte que peu.

L'un des enjeux majeurs réside ainsi dans la

transformation de ces routes en rues, afin de limiter leur effet de césure et d'affirmer leur rôle d'armature pour les espaces publics.

Les valeurs d'agrément et de confort de ces axes sont des éléments essentiels pour la promotion d'une plus grande urbanité et d'une multimodalité des transports.

À cette fin, l'arborisation de ces axes constitue une démarche propice à l'agrément de ces espaces.

Selon les opportunités, des réseaux de mobilité douce, séparés des axes routiers, sont notamment à favoriser. À titre d'exemple, les voies vertes harmonisent et sécurisent les déplacements doux.

## Pratiques à encourager

- \* Prolonger le parcours de la voie verte d'agglomération dans le SDEL
- \* Améliorer les valeurs d'agrément et de confort des rues pour les mobilités douces
- \* Privilégier la plantation d'une arborisation structurante
- \* Encourager la création de fronts de rues attractifs et vivants, là où l'intensité urbaine est la plus forte
- \* Faciliter les franchissements en surface et soigner les ambiances des passages sous-voies
- \* Dans les zones particulières (écoles, gares, interfaces TP et commerces), chercher à tranquilliser le trafic et à sécuriser les traversées
- \* Développer des dispositifs opportuns à la maîtrise des nuisances sonores générées par la circulation

## Pour en savoir plus

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, 2009. Cahier n°15-1 : Voie verte d'agglomération [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.arcdugenevois.fr>

République et canton de Genève, 2010. Douzième compte rendu de la Commission d'urbanisme : Maillage viaire: penser et construire la voie publique [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://etat.geneve.ch>

# Entrée d'agglomération



Ilot central emblématique, Lancy



Alignements structurants,  
Dommartin-la-Chaussée



Traitement différencié de la chaussée,  
Schlieren

## Contexte et enjeux

Par sa situation géographique, le territoire du SDEL n'appartient que partiellement au périmètre compact d'agglomération.

Souvent associées aux axes de mobilité majeurs, les entrées d'agglomération marquent généralement une transition entre espaces ouverts et urbanisés. Leur identité varie cependant fortement selon la localisation et le caractère des compositions en présence (typologies urbanistiques, végétales, relations spatiales entre les espaces urbanisés et ouverts, etc.).

Au regard de leur fonction, les axes de mobilité participent à la mise en scène du

territoire et des structures spatiales qu'ils traversent. Lors de leur parcours, un message clair et compréhensible doit être perceptible pour l'utilisateur, qu'il soit véhiculé ou non. Une approche paysagère, créant un effet de rupture semble ainsi opportun.

Composition de l'espace urbanisé, traitements de la chaussée et de ses abords (végétation) sont autant de facteurs influençant la lecture de cette transition.

Ces "portes" véhiculent la première image de l'agglomération et demandent par conséquent une attention toute particulière en vue d'asseoir l'attrait de la région.

## Pratiques à encourager

- \* Veiller à traiter ses "portes" comme éléments constitutifs de l'image régionale et les aménager comme une vitrine
- \* Chercher à renforcer le lien entre urbanisation et axes de circulation
- \* Eviter que le bâti ne "tourne le dos" à l'espace de mobilité
- \* Aménager la chaussée afin de renforcer la perception d'un seuil
- \* Proposer une signalétique adaptée, marquant les entrées de l'agglomération, qui soit propice à son identification et à sa communication

## Pour en savoir plus

COTITA, 2010. Aménagement de traversée d'agglomération: Traitement des entrées d'agglomération [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.cotita.fr>

CERTU, 1999. Entrées de ville - Dossier bibliographique [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://urbamet.documentation.developpement-durable.gouv.fr>

# Relation entre urbanisation et espaces ouverts

**FICHE 07**


Limite urbanisée franche, Rodgau



Transition paysagère, Bulle



Limite perméable, Grumels

## Contexte et enjeux

Les franges urbanisées constituent un enjeu majeur en termes de paysage. Leurs configurations sont multiples, en raison de la diversité des formes urbaines d'une part et les caractéristiques des espaces ouverts: agricoles, viticoles, forestiers ou lacustre, d'autre part.

Par le caractère parfois épars de l'urbanisation, ces transitions peuvent manquer de clarté. Afin de faciliter la lecture du territoire, deux approches sont actuellement mobilisées pour le traitement de ces espaces.

La première propose une "transition franche" grâce à la création d'une silhouette bâtie claire, dont l'intensité affirme spatialement la complémentarité entre espaces urbanisé et ouvert.

La seconde repose sur une "transition douce", impliquant spatialement un dégradé entre espaces urbanisé et ouvert et le recours à la végétation pour amoindrir les effets de l'urbanisation sur le grand paysage.

Dans les deux configurations, l'imbrication et la porosité de ces deux espaces apparaissent fondamentales pour un paysage et des dynamiques spatiales de qualité.

## Pratiques à encourager

- \* Mener une réflexion sur l'insertion paysagère de tout projet de développement sis en frange d'urbanisation
- \* Renforcer les interactions entre les milieux en maintenant dans le tissu urbanisé des pénétrantes vertes
- \* Viser à supprimer ou limiter en hauteur les barrières physiques (murs, haies, clôtures, etc.) entre les grands espaces ouverts et les parcelles privées
- \* Préserver et améliorer les silhouettes urbanisées des bourgs et hameaux
- \* Soigner les relations entre espace lacustre et espaces urbanisés, en limitant l'opacification des rives de lac, côté terre

## Pour en savoir plus

Wolf, S. [éd.], 2011, Franges urbaines. Anthos N°3/2011

CAUE, 2014. Les vill[ages] dans leurs pays[ages], Mutation des territoires et évolution des modes d'habiter, Extrait du guide pédagogique en accompagnement de la procédure du SCoT du Montargeois en Gâtinais [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://caue45.fr>

# Gestion et entretien des espaces publics

**FICHE** 08


Tonte différenciée, Bruxelles



Jardins familiaux, Lorgues



Arbre à vent, Genève

## Contexte et enjeux

L'entretien des espaces publics implique des dépenses régulières pour les communes, en vue du maintien d'un cadre de vie sûr, agréable et attrayant.

Tout espace de mobilité, de détente et loisirs nécessite des gestions et entretiens adaptés à son contexte, impliquant des modes de faire variables, entre pratiques intensives et extensives.

La gestion de ces espaces peut être exem-

plaire en répondant à la demande de nature en ville et en portant une attention particulière à l'impact environnemental des pratiques d'entretien.

L'anticipation des mutations en faveur d'espaces publics plus proches des dynamiques naturelles et moins gourmands en énergie se dessine comme un enjeu pour le territoire urbanisé de demain. Il s'agit, par ce biais, d'expérimenter et de mettre sur pied des pratiques novatrices pour réduire les dépenses à long terme.

## Pratiques à encourager

- \* Anticiper le vieillissement des installations des espaces publics : parcs, places de jeux, parcours Vita et mobilier urbain
- \* Intégrer à tout nouveau projet d'espace public une estimation des coûts d'entretien annuels
- \* Viser une efficacité énergétique de l'espace public, en évaluant les options en termes d'éclairage public (LED, détecteur de mouvement, lampadaire solaire, etc.), de consommation de carburant (alternatives aux souffleurs pour le nettoyage et aux tondeuses, etc.) ou de production énergétique (luminaires et/ou abris vélos photovoltaïques, etc.)
- \* Evaluer l'actualité des plans d'entretien des espaces verts publics, en faveur d'un entretien différencié, considérant les caractéristiques géographiques, écologiques, paysagères des différents sites, ainsi que leur fréquentation et leurs usages
- \* Soutenir les programmes de formation continue existants et encourager les collaborations intercommunales pour le personnel chargé de l'entretien des espaces verts : visites, échanges d'expériences, exemples de bonnes pratiques, etc.
- \* Explorer les potentiels pour l'entretien de l'espace public par des tiers, avec le développement de plantages par exemple (cf. Lausanne)

## Pour en savoir plus

Service des parcs et domaines, Lausanne. L'entretien différencié: le guide [en ligne]. [Consulté en avril 2016]. Disponible sur: <http://www.lausanne.ch>

Commune d'Yverdon-les-Bains. Eclairage dynamique [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.yverdon-les-bains.ch>

# Fonds intercommunal pour le paysage

**FICHE** 09

## Objectif

*Concrétiser des projets paysagers fédérateurs, valorisant la diversité territoriale de l'Est lausannois*

L'expérience montre que les interventions paysagères souffrent généralement d'un manque de finance-

ment, en raison des diverses priorités communales.

Face à ce constat, des pistes semblent à explorer, dont celle liée à la mobilisation de fonds pour le paysage.

Favorable à la qualité du cadre de vie de l'Est lausannois et à son rayonnement touristique, le recours à ces fonds a pour ambition de favoriser la réalisation de projets paysagers emblématiques, tels que :

- \* la mise en oeuvre du concept de valorisation paysagère développé dans la présente étude
- \* la réalisation ou la requalification d'espaces ouverts d'importance intercommunale

Dans cette logique, une opportunité de co-financement se dessine avec la société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV). Il s'agit en cela de donner ici une meilleure visibilité à cette structure, dont les objectifs coïncident généralement avec ceux recherchés ici.

Une plus grande implication des communes au sein de cette société coopérative semble à promouvoir, afin de lui donner un nouvel élan. La communication entre délégués et représentants techniques communaux pourrait également être améliorée, pour encourager la soumission de projets et espérer l'obtention de potentiels soutiens financiers.

En raison des liens incontestables entre paysage, valeur d'image et attrait touristique, des synergies avec l'Association Promotion Pully Paudex Belmont (PPPB) et le fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) sont aussi à rechercher.

## A titre d'exemple

Fondée en 1979, la SOCOSEV regroupe 16 communes de la région lausannoise et vient en aide à celles-ci dans le cadre du financement de projets relatifs à la sauvegarde ou à la mise en valeur d'espaces verts. A ce jour, la SOCOSEV a soutenu 22 projets dans une douzaine de communes, et ce en investissant un montant total de plus de CHF 625'000.-.

## Pour en savoir plus

Bernet, C., 2015. Les communes vont s'aider pour construire du logement. TDG [en ligne]. 04.12.2015. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.tdg.ch>

\* Hoffmeyer cuttat, V., 2014. A Bâle-Ville, le béton finance les espaces verts. Le Temps [en ligne]. 15.12.2014. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.letemps.ch>

Service des affaires intercommunales de la Riviera, 2016. Collaborations intercommunales: Culture - fonds culturel Riviera [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.sai-riviera.ch>

# Communication et sensibilisation

**FICHE 10**


*“la communication ne garantit pas le changement [...], mais elle le rend possible.” \**

Information et sensibilisation du public sont des outils de communication complémentaires, ayant pour objectifs d'inciter à agir pour

un renouvellement des espaces ouverts et urbanisés. La communication apparaît essentielle pour un co-développement territorial harmonieux, en faveur d'une plus grande durabilité et d'un paysage de qualité.

Deux objectifs peuvent motiver le développement d'outils d'information :

### **Valoriser les paysages existants**

Le paysage de l'Est lausannois est riche et varié. La consolidation de bases de données cartographiques et documentaires (inter-) communales en lien avec le paysage semble intéressante pour sa promotion. Les points d'intérêts paysagers, les espaces récréatifs et de loisirs doux ainsi que les parcours de mobilité douce pourraient être valorisés auprès de la population, grâce au développement de dispositifs attrayants et facilement accessibles (carte interactive, documentation papier, installations *in situ*, balades commentées, etc.)

En ce sens, le système d'information géographique intercommunal SIGIP constitue

une plateforme favorable à cette approche.

### **Accompagner une évolution paysagère**

Les mutations du territoire et le recours à de nouvelles pratiques génèrent souvent des interrogations et des craintes de la population. La mise en place de dispositifs d'information révélant, par ex. les motivations du projet, les processus en cours et les résultats escomptés, peut être imaginée de façon à faciliter l'acceptation de ces démarches.

La sensibilisation se dessine comme une des clés pour le maintien à long terme d'un cadre de vie de qualité, sachant que le territoire se compose principalement de parcelles privées et que les mesures à force contraignante pour le paysage sont rares.

Chartes et plaquettes informatives constituent des outils de vulgarisation opportuns à l'introduction des problématiques paysagères et bonnes pratiques y relatives.

L'entretien des espaces verts privés, le traitement des limites de propriété, ainsi que l'intégration des bâtiments dans la pente et des dispositifs de production énergétique constituent quelques thématiques pouvant être abordées dans ces documents.

### **A titre d'exemple**

La Ville de Lausanne a développé une plateforme recensant l'ensemble des places de jeux communales. Pour une information personnalisée et adaptée, une typologie des espaces de récréation et des itinéraires pour s'y rendre sont disponibles en quelques clics.

### **Pour en savoir plus**

\* ARE et DDC, 2007. Communiquer le développement durable, Guide pratique [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.news.admin.ch/>

St-Bruno-de-Montarville, 2013. Dépliants d'information de l'urbanisme [en ligne]. [Consulté en mars 2016]. Disponible sur: <http://www.stbruno.ca/publications-urbanisme>

# Sources des illustrations

## Fiche 01

- › **The elastic perspective, Barendrecht**  
<http://weandthecolor.com/elastic-perspective-next-architects/35169>
- › **Sohlbergplassen, Atnasjön**  
<https://fromsheet2form.wordpress.com/tag/trollstigen/>
- › **Tour de Sauvabelin, Lausanne**  
<http://www.athle.ch/2015/05/27/a-venir-course-de-la-tour-de-sauvablin/>

## Fiche 02

- › **Parc du Languedoc, Lausanne**  
<http://www.tdg.ch/savoirs/environnement/colline-languedoc-vignoble-plein-lausanne/story/12653688>
- › **Observatoire du Châtelard, Lutry**  
VWA
- › **Casino de Montbenon, Lausanne**  
<http://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/Le-Grand-Cafe-de-Montbenon-deviendra-Brasserie/story/28130674>

## Fiche 03

- › **Parking enherbé, Laveyron**  
[http://www.eaurmc.fr/fileadmin/grands-dossiers/documents/Grands-dossiers-Assainissement/Journees\\_pluviales\\_2014/Fiches\\_Projets\\_Journees\\_Techniques\\_2014.pdf](http://www.eaurmc.fr/fileadmin/grands-dossiers/documents/Grands-dossiers-Assainissement/Journees_pluviales_2014/Fiches_Projets_Journees_Techniques_2014.pdf)
- › **Noue paysagère, Merdrignac**  
<http://blogs.lyceecfadumene.fr/exploitation/2014/03/26/la-noue-du-mene-une-solution-contre-les-inondations/>
- › **Place semi-perméable, Lausanne**  
<http://www.paysagegestion.ch/activites/espaces-publics/jardins-du-rolex-learning-center-epf-lausanne>

## Fiche 04

- › **Alignement de tilleuls, Pully**  
VWA
- › **Haie de hêtres, Aubanges**  
<http://www.aujardin.org/hetre-vert-rouge-t118200.html>
- › **Prairie maigre, Lausanne**  
<http://www.lausanne.ch/fr/thematiques/nature-parcs-et-domaines/arbres-faune-et-flore/flore/flore-a-lausanne.html>

## Fiche 05

- › **Ilot central planté, Pully**  
[http://www.pully.ch/media/431528/brochure\\_a5\\_final\\_oct2015\\_2.pdf](http://www.pully.ch/media/431528/brochure_a5_final_oct2015_2.pdf)
- › **Multimodalité en sites propres, Ecublens**  
<http://www.ouest-lausannois.ch/projets/infrastructures-de-transport/rc-1/>
- › **Espace partagé, Köniz**  
[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

## Fiche 06

- › **Ilot central emblématique, Lancy**  
VWA
- › **Alignements structurants, Dommartin-la-Chaussée**  
<http://www.caue54.com/fiches-nature-ville-detail.asp?fichenum=204>
- › **Traitement différencié de la chaussée, Schlieren**  
<http://begegnungszonen.ch/category/best-practice/wohnquartier/>

## Fiche 07

- › **Limite urbanisée franche, Rodgau**  
<http://gotravelaz.com/rodgau/>
- › **Transition paysagère, Bulle**  
Google streetview
- › **Limite perméable, Grumels**  
Google streetview

## Fiche 08

- › **Tonte différenciée, Bruxelles**  
<http://www.gestiondifferenciee.be/professionnel/la-gd-hors-wallonie/127/2>
- › **Jardins familiaux, Lorgues**  
<https://lorguesmaintenant.wordpress.com/les-realizations/les-jardins-familiaux-de-saint-ferreol/>
- › **Arbre à vent, Genève**  
<https://pufcorn.com/2016/02/10/le-premier-arbre-a-vent-de-suisse-inaugure-a-geneve-rt-s-ch-geneve/>

## Fiche 10

- › <http://www.nova-flore.com/communication/panneaux-explicatifs/>





<http://www.est-lausannois.ch/>

Schéma directeur de l'Est lausannois

Chemin du Closel 15, CP 129

1020 Renens

